

Fonds de relève entrepreneuriale Desjardins  
**PRÈS DE 118 000 \$ POUR LA RELÈVE EN ENTREPRISE**

**THETFORD MINES – LE 19 DÉCEMBRE 2008.** C'est dans le cadre du Fonds de relève entrepreneuriale Desjardins (FRE) qu'un montant de 117 660 \$ a été accordé, en 2008, à des promoteurs désirant assurer la relève d'une entreprise existante dans la région de Thetford. En somme, 18 différents promoteurs ont pu bénéficier de cette aide financière.

Concrètement, c'est un total de 104 500 \$ qui a été attribué dans l'objectif d'acquérir une entreprise existante, alors que 13 160 \$ ont été octroyés pour aider les promoteurs à la concrétisation de leur projet d'entreprise. Grâce à cette aide financière apportée aux promoteurs, 193 emplois ont été créés ou maintenus dans la région.

« Les Caisses Desjardins de L'Amiante sont fières de contribuer à assurer la poursuite des activités de certaines entreprises de la région de Thetford par l'intermédiaire du FRE. En 2006, les Caisses avaient décidé d'investir dans le développement de la relève entrepreneuriale. Voyant les résultats de l'année 2008, nous pouvons affirmer que nous avons atteint l'objectif », de dire monsieur Yves Gilbert, représentant des Caisses Desjardins de L'Amiante et responsable du FRE.

Cette année, le FRE est intervenu dans 18 projets d'entreprise dont le coût total de ces derniers frôle les 17 000 000 \$. Comme l'an passé, le FRE a participé financièrement auprès d'entreprises œuvrant dans des secteurs d'activités variés : agriculture, commerce de détail, restauration, manufacturier, etc.

« Le FRE vient encourager un aspect du développement économique, soit celui de la relève en entreprise. Par le soutien financier et technique qui est offert aux promoteurs, le transfert d'entreprise est facilité », tient à souligner madame Vicky Lachance, conseillère aux entreprises à la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD) et personne-ressource du FRE. Notons à ce sujet que c'est à la SDE région de Thetford que le comité responsable du fonds a confié la gestion de ce programme.

**À propos du Fonds de relève entrepreneuriale Desjardins**

Le programme peut viser le soutien dans un processus de transfert de propriété et de préparation d'une relève adéquate. Cette participation financière peut porter sur l'un ou l'autre des volets suivants : aide à la concrétisation d'un projet d'entreprise, aide à l'acquisition d'une entreprise existante et mesure de suivi. En vertu de ces trois (3) volets, c'est une contribution pouvant atteindre 8 000 \$ dont peut profiter un futur propriétaire afin de se porter acquéreur d'une entreprise existante.

- 30 -

Source : Guy Rodrigue, conseiller en communication  
SDE région de Thetford  
418 338-2188, poste 231

**communiqué de presse**